

D'abord descriptive, la tératologie devient science expérimentale à la fin des années 1850 avec le médecin Camille Dareste. On applique la méthode expérimentale pour expliquer la genèse du normal et de l'anormal. Aussi l'embryologie se fonde-t-elle, dans les années 1880, sur les résultats obtenus en tératologie expérimentale : expérimentale ou naturelle, l'embryologie produit des monstres en grande quantité, non pour l'étude exclusive du défaut, mais pour déceler les rouages d'une mécanique du développement normal.

Monstres et merveilles aux XVI^e et XVII^e siècles

Dans la littérature des XVI^e et XVII^e siècles, de nombreux ouvrages, chroniques et notices sur les monstres présentent descriptions et réflexions tératologiques. Héritière d'une tradition dont les prémices remontent à l'Antiquité grecque et romaine, influencée par le dogme théologique de la religion chrétienne, la période des XVI^e et XVII^e siècles marque le passage d'une représentation imaginaire du monstre et du discours fabuleux qui l'accompagne au graphisme réel commenté dans un esprit pré-scientifique.

Dès le début de l'ère chrétienne, une tradition culturelle en matière de monstres s'installe ; elle s'enrichira et se diversifiera au fil des siècles. L'homme n'a pu se dispenser du monstre. Devant les représentations des monstres, l'homme s'interroge sur sa nature, sur l'existence réelle de ces créatures, sur leur origine, sur leur signification.

Aristote qualifie déjà la femme de monstre parce qu'elle diffère de l'homme : c'est un monstre nécessaire à la perpétuation de l'espèce, tandis que les vrais monstres ne se reproduisent pas ! Puis le monstre est devenu le symbole de la faute : il incarne le péché, évoque la sexualité, la femme. Celle-ci est non seulement responsable du péché originel, mais elle a « un sexe dangereux, une bouche qui peut happer et tuer », selon l'historien contemporain Claude Kappler.

La femme devient objet d'anathème en raison de sa fonction sexuelle. Les représentations de diables hermaphrodites, diables à seins de femmes, apparaissent à la fin du Moyen Âge, à une époque où le symbolisme féminin

se charge de culpabilité et de malédiction. Progressivement les sorcières se font monstres.

Aux XVI^e et XVII^e siècles, les monstres gardent une fonction sociale et culturelle. Ces derniers écrivent l'histoire des monstres, les rendent plus familiers ; ils tentent d'expliquer leur existence, d'ordonner les productions de la nature.

Ainsi Pierre Boaistuau, né au début du XVI^e siècle et mort en 1566, traite des monstres de façon exemplaire. À la lecture de son œuvre, on saisit comment les monstres étaient perçus par la société de la Renaissance, les chroniqueurs, les écrivains, les médecins et les chirurgiens. Originaire de Nantes, Boaistuau, publie en 1560



1. CERTAINS MONSTRES DE LA CHRONIQUE DE NUREMBERG, publiée en 1493, ressemblent à ceux qu'Alexandre le Grand prétendait avoir affrontés lors de ses conquêtes : cyclopes, hommes sans tête, à une jambe, à tête de chien ou de bouc, etc. Devant ces descriptions ou représentations, l'homme s'interrogeait sur l'existence de tels monstres, sur leur signification, et sur sa propre nature. (La gravure originale était en noir et blanc ; elle a été colorée ultérieurement.)

ses *Histoires prodigieuses*. De 1560 à 1594, cet ouvrage, qui eut un succès notable, a été réédité neuf fois, complété, annoté par d'autres auteurs. Les éditions se poursuivront après 1594, et Boais-tuau sera traduit en anglais et en néerlandais. Il y avait un public pour ces histoires de monstres, de prodiges, de merveilles et d'abominations, tous suscitant admiration et terreur. L'existence des monstres n'est pas mise en doute, mais on cherche à en expliquer la présence, la fonction, la genèse.

À cette époque, le monde étant le théâtre du combat entre le bien et le mal, Dieu et le Diable sont les principaux responsables des naissances monstrueuses ou, plus exactement, Dieu seul dans la mesure où l'on considère que le Diable est sous son autorité. La première fonction des monstres est alors évidente pour Boais-tuau : ils résultent de la colère divine.

À la vue de ces œuvres ainsi « mutilées » et « tronquées », « nous sommes contraints d'entrer en nous-mêmes, frapper au marteau de notre conscience, épilucher nos vices et avoir en horreur nos méfaits », écrit Boais-tuau. Le lecteur est ainsi instruit de la raison des monstres, et l'auteur établit la valeur de son discours en se référant régulièrement soit à la Bible, soit à des auteurs incontestés, tels saint Augustin et sa *Cité de Dieu*, Jérôme Cardan et Conrad Lycosthènes, qui ont publié des histoires aussi merveilleuses que prodigieuses, monstrueuses et abominables.

Que le premier des monstres soit Satan ne surprend pas. Aussi Boais-tuau commence-t-il ses histoires par les « Prodiges de Satan ». Ne se manifestant que par la volonté de Dieu, Satan prend différentes figures et exerce des fonctions diverses, comme celle de roi de l'une des plus opulentes et fameuses cités des Indes, Calicut. Le roi de Calicut est figuré dans l'ouvrage de Boais-tuau assis sur un trône, coiffé d'une tiare, il a une tête de chat, ses doigts sont pourvus de griffes, ses pieds sont ceux d'un coq, il a des seins de femme et son sexe est représenté par une tête dont la bouche est ouverte, une queue prolongeant cette tête. Être composite, herma-

phrodite, physiquement repoussant, mais attirant par la bonhomie de sa figure souriante, ce Satan a toutes les qualités requises pour susciter à la fois dégoût et séduction.

Le monstre de Cracovie

Proche du diable, le monstre de Cracovie, « prodige d'un horrible monstre de notre temps », comme le décrit Boais-tuau, fait partie des monstres possibles. Toutefois cette représentation monstrueuse incite le conteur d'histoires prodigieuses à s'interroger sur la réalité de la représentation de ce monstre, sur sa fonction, sur son origine. Certes ce monstre n'est pas une pure imagination puisqu'il est né en Pologne, à Cracovie, en février 1543 ou 1547 ; ses parents étaient honorables, et il survécut quatre heures à sa naissance. Même si la date reste incertaine, de nombreux détails donnent réalité à cette naissance monstrueuse.

Avant de mourir, ce monstre a dit : « Veillez, le Seigneur vient. » Boais-tuau le présente comme un messenger chargé de paroles divines. C'est pour cela que cette créature hideuse a été « anoblée et

décorée de beaucoup de doctes plumes », c'est-à-dire décrit par des auteurs célèbres.

Selon Boais-tuau, Dieu crée certains monstres pour punir les pêcheurs de leurs fautes et il en crée d'autres pour éblouir les hommes de sa puissance créatrice. Ainsi s'explique la double vocation du monstre : expiation de la faute, il inspire la terreur, mais, enfant de la toute-puissance divine, il force l'admiration. Le monstre de Cracovie a peut-être été voulu par Dieu, mais Boais-tuau ne se prononce pas, car devant la présence d'une queue fourchue, symbole satanique, il s'interroge : les diables peuvent-ils engendrer ?

Certains pensaient alors que les incubes (diables ou démons mâles) et les succubes (diables ou démons femelles) pouvaient s'accoupler avec les hommes et les femmes. Des êtres monstrueux naissaient de tels accouplements. Boais-tuau réfute cette croyance par des arguments théologiques : si Dieu a permis aux diables et aux démons d'abuser sexuellement des femmes et des hommes, toujours pour punir ces derniers de leurs péchés, il ne leur a pas donné la faculté d'engendrer un être, fût-il un monstre.

Les êtres vivants sont engendrés uniquement par la semence, et les « malins » en sont dépourvus. De surcroît, ils n'ont pas de sexe distinct : chez les diables, il n'y a ni hommes ni femmes, mais ils peuvent en prendre l'apparence, ou se montrer sous la forme d'un bouc, ou encore se transfigurer en « Anges de lumière ». Les démons étant immortels, il n'ont pas besoin de descendants.

Parmi les monstres fabuleux décrits par Boais-tuau, deux sont particulièrement étonnants : l'enfant-chien et le monstre de Ravenne. Le premier aurait été engendré en 1493 par une femme ayant commis l'acte de bestialité avec un chien. Selon l'éthique religieuse de l'époque, une telle naissance est œuvre de Dieu qui frappe et punit ainsi les actes contre nature, tout comme il fustige l'adultère et les « sodomites ». Aussi l'enfant-chien sera-t-il envoyé au pape, « afin qu'il fût expié et purgé ».



2. LE ROI DE CALICUT figurait le diable : il a une tête de chat, des doigts crochus, des pieds de coq, des seins de femme et son sexe est représenté par une tête prolongée par une queue.